

# Bol à thé

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/bol-a-the-2018-010-0707/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / bol à thé



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Le bol est complet. Il est de forme circulaire. La paroi est évasée vers le haut, et le bord est droit; son sommet est ondulé. La paroi se courbe à sa base vers le fond, qui est plat. Le bol repose sur un pied annulaire droit. Le fond est en retrait et plat. Il y a une marque imprimée en bleu sous le fond : C, soit un croissant qui semble hachuré. ; Le décor est moulé, appliqué par impression sous couverte (Transfer printed) et peint à la main; il est de couleur bleue avec dorure et de motif floral. Le décor moulé est visible sur la paroi externe, et perceptible sur la paroi interne; il consiste en cannelures verticales torsadées, depuis le pied jusqu'au bord (Fluted wrythen). Le décor peint se trouve sous le bord interne et sur le fond. Sous le bord, il consiste en une large bande horizontale peinte en bleu foncé, sur laquelle deux motifs placés en alternance ont été peints en or: il s'agit d'une tige feuillue inclinée et une perle. Le pourtour de la bande, ainsi que le sommet du bord

de l'objet, sont tracés en or. Le décor au centre du fond est une forme géométrique composée d'un disque central bleu entouré de perles concentriques en quinconce et desquelles émergent des trèfles, le tout peint en or. Le décor imprimé est visible sur la paroi externe, et il compte deux motifs. Le motif principal se compose de trois corolles de fleur, dont la tige et les feuilles ont été peintes en or. L'autre motif, au-dessus du précédent, est une chaîne horizontale de perles cernées en or et reliées par un motif trifolié allongé, peint en or. Un filet doré orne le pourtour externe du pied.

---

Numéro d'accession 2018.10.707

Fabricant / Éditeur John Wall, Thomas Flight

Date 1785 c

Matériaux céramique, porcelaine fine à pâte tendre d'Angleterre

Dimensions 5,3 x 8,237 cm

---

© Collection Pointe-à-Callière, fonds Paul-Gaston L'Anglais, 2018.010.0707

Photo de René Bouchard